



BLITZ DE NÉGOCIATION

Le mépris était au rendez-vous!

Coup de théâtre, ce vendredi 26 mars ! Alors que tous les espoirs étaient permis pour enfin débiter le sprint de négociation annoncé en grande pompe par le gouvernement Charest, la partie patronale de la santé et des services sociaux nous a déposé un projet de négociation contenant une quarantaine de reculs inacceptables.

Leur dépôt comportait des éléments tous plus odieux les uns que les autres : réduire le taux des prestations d'assurance-salaire de 80 % à 66 2/3 % pour la première année et à 50 % la deuxième année ; diminuer les congés de maladie à sept jours; retirer neuf primes dont celle d'ancienneté ; réduire les libérations syndicales de 25 % ; augmenter les coûts de repas de quatre à six dollars ; altérer les notions de journée régulière de travail, de temps supplémentaire, etc. Et, pour ajouter l'insulte à l'injure, le porte-parole patronal nous a informés qu'il rejetait l'ensemble de nos demandes contenues dans notre projet d'entente, sans même en discuter. La séance de négociation a pris fin rapidement!

En fin de semaine, avec la plupart des autres organisations syndicales de la santé et des services sociaux qui ont reçu exactement le même type de propositions patronales, nous avons émis un communiqué conjoint. Nous avons dénoncé ce dépôt qui ne constitue aucunement une base de travail pour la poursuite des négociations. Nous déplorons l'attitude méprisante du comité patronal de négociation à l'endroit des travailleuses et des travailleurs que nous représentons.

Nous remettons sérieusement en doute la volonté du gouvernement Charest de vouloir en arriver à un règlement négocié au 31 mars prochain, malgré les déclarations de la présidente du Conseil du trésor. À ce jour, il n'a toujours pas pris les moyens nécessaires pour y parvenir.



La FSSS continue le combat

Le comité de négociation a néanmoins décidé de poursuivre ses efforts pour relancer la négociation d'un règlement satisfaisant pour le 31 mars. Nous voulons améliorer nos conditions de travail, c'est urgent ! Nous nous tenons debout et lançons un vibrant appel à la partie patronale parce que nos propositions comportent des solutions réelles aux problèmes que nous vivons et qui affaiblissent le réseau public de santé et de services sociaux.

Devant l'état de situation, le Front commun CSN-SISP-FTQ a réclamé d'urgence une rencontre avec la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, et la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, pour tenter de dénouer l'impasse. Cette rencontre doit avoir lieu CE SOIR,

lundi 29 mars.

Le 31 mars, une date importante

Dans tous les milieux de travail, en santé, en services sociaux, dans l'éducation, dans plusieurs organisations gouvernementales, et dans la fonction publique, partout, le 31 mars, il faut bouger pour démontrer, à nos employeurs, notre mépris pour le décret qui vient à échéance, et notre détermination à obtenir de bonnes conditions de travail.

Contactez votre syndicat : votre délégué-e syndical-e ou votre exécutif. Il faut rencontrer la direction en grosse délégation et il faut être présent-e à l'extérieur de l'établissement. Votre participation est essentielle. Nous avons démontré de manière éclatante, le 20 mars dernier dans les rues de Montréal, qu'ensemble nous sommes une grande force !

La négo, tout le monde y gagne !

Vos comités de négociation FSSS.